

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**

**Séance du 21 octobre 2011**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 25 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - François FRANCESCHI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Christophe MADROLLE - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Francis ALLOUCH représenté par Eugène CASELLI - Marie-Louise LOTA représentée par Gérard CHENOZ - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Antoine ROUZAUD représenté par François-Noël BERNARDI - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DEV 006-589/11/BC**

**■ Attribution d'une subvention à la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode et approbation d'une convention**

**DPEATSV 11/7058/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode créée le 26 novembre 2010 résulte de l'absorption et de la fusion de la Cité Euroméditerranéenne de la Mode que Marseille Provence Métropole subventionnait et l'Institut Mode Méditerranée.

Elle englobe à la fois l'Institut Mode Méditerranée, dont la dénomination est maintenant la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode, ainsi que l'association la Cité Euroméditerranéenne de la Mode qui a été dissoute et absorbée par l'Institut Mode Méditerranée.

Elle regroupe dans un même lieu trois Maisons indissociables : Maison de la Formation – Maison de la Création – Maison des Evénements Economiques et Culturels. Elles ont pour objectif de positionner Marseille et la filière Mode-Habillement dans une stratégie Economique et Culturelle Méditerranéenne.

Cette association est présidée par Jean-Brice Garella (Président du groupe Garella Holding SAS), et compte aujourd'hui 86 adhérents.

La Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode a pour objet de promouvoir et de développer le secteur de la Mode, du Textile, de l'Habillement et de l'ensemble de ses industries et services connexes avec une vocation internationale et plus particulièrement à Marseille et dans les pays localisés autour de la Méditerranée.

En 2010, la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode a enregistré la participation de 376 marques, industriels, jeunes créateurs qui représentent un total de plus de 1460 participations.

Les actions réalisées par la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode (Ex Cité Euroméditerranéenne de la Mode) en 2010 :

- Pôle de création : Accueil et accompagnement de 7 créateurs lauréats issus des pays partenaires : Liban, Maroc, Tunisie, France, Espagne, Italie, Portugal bénéficiant d'ateliers de formation et de conseils prodigués par des experts de la profession (chefs d'entreprises, collaborateurs ...)

L'attribution d'une bourse pour la réalisation d'une pièce unique sur une des thématiques de Marseille Provence 2013 « Mode et Migrations ».

- Pôle de formation : Conception du programme pédagogique du Master I dédié aux métiers de la mode (adéquation entre théorie et pratique)

De janvier à mai 2010, l'objectif était de déterminer la pédagogie du Master Mode pour établir un programme en adéquation avec les besoins de la filière textile habillement et notamment des entreprises locales.

Des rencontres avec les différentes entreprises du secteur ont permis de constituer un plan de cours dans un premier temps. Ce plan de cours a été présenté au comité pédagogique constitué des différents enseignants d'établissements privés et publics.

Le Master proposera ainsi un enseignement associant une part théorique de haut niveau grâce à la recherche universitaire combinée à des connaissances en adéquation avec les besoins de la filière textile-habillement.

Fin mai 2010 : présentation et vote de la formation pour le Conseil d'Administration de l'Université

La convention signée en 2008 encourageant la mise en situation professionnelle des jeunes scolarisés dans des sections Textile-Habillement qui lie le Cettex (Centre Technique du Textile de Tunisie) et le lycée Brochier (Marseille) a permis aux élèves de réaliser une collection de 11 modèles et de la présenter lors de rencontres spécifiques à Marseille et Tunis, du 15 au 29 avril 2010 au Centre de Formation du Bardo en Tunisie.

- Pôle économique : Tenue à Marseille des 7<sup>ème</sup> rencontres annuelles de la Cité Euroméditerranée de la Mode afin de construire la stratégie pour la filière 2011-2013 :

Octobre 2010 : préparation des 7èmes rencontres annuelles de la Cité Euroméditerranéenne de la Mode et entretiens avec des écoles et universités afin de déterminer des axes de collaboration

7èmes rencontres annuelles de la Cité Euroméditerranéenne de la Mode se sont tenues le lundi 29 novembre au Palais du Pharo accueillant plus de 60 personnalités des deux rives de la Méditerranée autour de 3 workshops :

- Maison de la Formation animé par Roland Kazan, chargé de mission auprès du Président de l'Université de la Méditerranée, Yvon Berland : présentation de la filière et plus particulièrement

son programme Master 1 et 2 des métiers de la mode et du textile. Le programme a reçu un excellent accueil de la part des professionnels de la mode présents ainsi que des écoles et universités étrangères. Au cours du workshop, a été étudiée la possibilité d'effectuer des échanges d'étudiants avec l'école de mode Citex de Porto et d'envoyer des étudiants Master en stage au Maroc dans des usines de fabrication textile.

- Maison de la création animée par Hervé Tusseau, journaliste : en vue de construire un réseau méditerranéen de la mode.
- Maison des événements économiques et culturels workshop animé par Yves Blisson, journaliste : L'interactivité a permis de dégager des constats, des pistes de réflexion débouchant sur des propositions et des débats animés sur la base d'une étude des besoins des entreprises de la filière mobilisant près de 40 marques régionales.

#### Les autres actions réalisées par la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode :

- Partenariat avec l'Institut Universitaire de Technologie d'Aix en Provence, la licence professionnelle gestion et développement des produits de mode a enregistré 400 candidatures en 2010 pour 25 places (75% des étudiants trouvent un emploi dans l'année qui suit la formation)
- Espoir de mode : Présentation de la collection printemps-été 2011 de 6 jeunes talents, de moins de 25 ans, sélectionnés aux Galeries Lafayette Saint-Ferréol du 6 au 20 décembre 2010
- La charte des créateurs : soutien des lauréats pendant deux ans par une aide de près de 40 000 euros par marque
- Partenariat avec les Galeries Lafayette Saint Ferréol : 15 marques sélectionnées par le magasin ont vendu leurs collection lors cette 22<sup>ème</sup> édition du 7 au 22 mai 2010 ; stand à l'année : 6 jeunes marques créatives ont été référencées toute l'année 2010 au sein du magasin
- Partenariat avec le Centre Valentine : mise en scène de 11 jeunes marques créatives lors de la 4<sup>ème</sup> édition du « Festival des jeunes créateurs » ; du 25 septembre au 2 octobre 2010, vente de leurs collections automne hiver 2010-2011 dans un stand personnalisé
- Foire de Marseille : 30 jeunes marques ont vendu leurs collections au sein d'un espace animé par deux défilés les samedis 25 septembre et 2 octobre 2010
- Partenariat avec l'Open GDF-SUEZ présentation des collections Printemps-Eté 2010 de 9 marques créatives régionales du lundi 7 au dimanche 13 juin 2010
- Introduction et commercialisation de 34 jeunes marques dans 35 boutiques multimarques partenaires du 20 au 30 octobre 2010
- Organisation deux fois par an en juin et en décembre, au sein de l'Espace Mode, de la Braderie de la Mode permettant à l'association AIDES de collecter des fonds au profit de la lutte contre le Sida
- Espace Arthur et Maison de Solenn : mise à disposition des adolescents en souffrance d'une vétothèque, bibliothèque de vêtements et d'accessoires constituée grâce aux dons de marques locales et nationales. (Développé au sein de l'Hôpital Salvator avec le concours du Professeur Rufo)
- Edition du Magazine EMM en avril 2010 : revue de 100 pages - 3500 exemplaires produits - vitrine du savoir-faire de l'ensemble de la profession
- Production de 600 articles (newsletters, communiqués et dossiers de presse, relations presse) avec une estimation Médiamétrie estimée à 2 119 586 €. Une augmentation de plus de 27% par rapport à 2009, marquant une diffusion plus qualitative avec une présence plus forte dans les médias nationaux et internationaux.

#### Le programme pour 2011

En 2011, le programme d'actions de la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode est le suivant :

- Développer un pôle de formation au sein de la Maison de la Formation, avec un cycle de formation de mode de haut niveau a déjà été initié en 2006 par la création d'une licence Professionnelle Gestion et Développement des Produits de la Mode, dès septembre 2011, le Master I des métiers de la Mode sera opérationnel. (En septembre 2012, le Master II complétera cette formation).

Trois prestigieux laboratoires de recherche de l'Université de la Méditerranée, sont d'ores et déjà associés et partenaires :

- Cret-log

- Institut des sciences du mouvement
- Centre interdisciplinaires des nanosciences de Marseille
- Fédérer, révéler et accompagner des entrepreneurs de modes installés de part et d'autres de la Méditerranée au sein de sa Maison de la Création, notamment dans le cadre de son association au programme de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture.  
De 2011 à 2013, autour des 7 pays partenaires (France, Italie, Espagne, Portugal, Liban, Maroc et Tunisie), 7 nouveaux pays seront associés : Israël, Turquie, Algérie, Grèce, Jordanie, Syrie et Egypte. L'édition 2011 accueille 2 nouveaux créateurs de Turquie et d'Israël. Ces neufs lauréats bénéficieront des conseils de plus de 70 experts marseillais et nationaux.
- Faire rayonner le potentiel créatif et économique des jeunes marques émergentes et des entreprises confirmées sur le territoire de la Région PACA vers la Méditerranée et l'international à travers la Maison des événements économiques et culturels. Le programme 2011 a pour ambition de favoriser les rencontres et les échanges économiques et culturels de nos jeunes entrepreneurs de mode avec leurs homologues du Bassin Méditerranéen selon 4 axes avec de nouvelles opérations et orientations :
  - Mission / Conseil aux jeunes entreprises
  - Action commerciale
  - Action solidaire

La fusion absorption de la Cité Euroméditerranéenne de la Mode par l'Institut Mode de la Méditerranée a été entérinée avec une rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le budget 2010 présentait un total des ressources de 1 184 214 euros.

Le budget 2011 s'élève à 1 345 600 euros

Les dépenses prévisionnelles sont :

- Fonctionnement	396.100 euros (dont 199.500 euros de masse salariale)
- L'animation (site internet)	19.100 euros
- La Maison de la Formation	23.500 euros
- La Maison de la Création	429.000 euros
- Maison des événements économiques et culturels	477.900 euros

Les recettes prévisionnelles sont :

- Financements privés / mécénat	220.500 euros
- Participation des entreprises / bénéficiaires	29.700 euros
- Financements publics	1.060.900 euros dont :
• Département Bouches-du-Rhône	328.000 euros
• FSE	234.400 euros
• Région Paca	144.500 euros
• Ville de Marseille	100.000 euros
• MPM	80.000 euros
• Etat	80.000 euros
• CCIMP	35.000 euros
• Ville d'Aix en Provence	10.000 euros
• Ville de Paris	8.000 euros
• Ville d'Arles	8.000 euros
• Autres	33.000 euros
- Contributions en nature	34.500 euros

Le budget de fonctionnement de la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode représente 29,44 % des dépenses. La part des financements privés représente 18 % du total des recettes.

Les actions proposées par la Maison Méditerranéenne des Métiers la Mode s'inscrivent dans les orientations proposées par MPM dans le programme de développement économique 2008-2014.

Il est proposé au Conseil de Communauté de participer, au titre de l'année 2011, à l'animation de la Maison Méditerranéenne des Métiers la Mode pour un montant de 80.000 euros (maintien de la participation par rapport à 2010 attribuée à la Cité Euroméditerranéenne de la Mode) dont les modalités de versement sont définies dans une convention de partenariat ci-annexée.

**Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :**

**Le Bureau de la Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que l'Europe a intérêt à renforcer ses liens avec les pays méditerranéens avec lesquels elle sous-traitait, et accroître conjointement leurs productivités pour résister à la concurrence des pays asiatiques,
- Que l'amélioration de la valeur ajoutée passe par la création et l'innovation et que le développement des marchés par la communication et la mise en commun des ressources,
- Que l'initiative de la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode de rassembler les professionnels de sept pays dans un partenariat opérationnel contribue à maintenir et développer la filière Textile – Habillement, notamment sur le territoire métropolitain,

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 80.000 euros, à la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Article 65 – article 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa,  
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développer l'économie et servir l'emploi

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI